

Valorisation économique de quelques produits forestiers non ligneux à Madagascar et considération de leurs accès pour leur utilisation au niveau international.

Naritiana RAKOTONIAINA ^{1*}, Rodin RAKOTONIARIVO²,

¹*Institut des Technologies d'Ambositra, Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement-Madagascar*

²*Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement- Madagascar*

Contact auteur : naritiana2003@yahoo.fr

L'utilisation d'ingrédients naturels par l'industrie dans le monde s'est considérablement accrue au cours des quinze dernières années, grâce à l'intérêt croissant des consommateurs pour la santé et le bien-être, ainsi que pour les produits biologiques, des problèmes d'approvisionnements et de partages des avantages entre les parties prenantes semblent se poser.

L'objectif de l'étude étant de caractériser quelques produits forestiers non ligneux faisant déjà partie des plantes exploitées et exportées ainsi que l'application de certains aspects du commerce équitable et des conditions de recherche potentielles dans un esprit de mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages issus de l'utilisation de ces plantes.

Ainsi, la méthodologie adoptée a été basée sur la consultation des bases de données des exportations des plantes au sein de l'administration. Il a été mené des enquêtes auprès des opérateurs privés pour connaître les aléas propres à chaque plante. Les agents de l'administration ont aussi fait l'objet de ces enquêtes. Pour ce qui est de l'application du Protocole de Nagoya des discussions avec des juristes ont eu lieu.

Les résultats concernent 4 plantes valorisées à savoir *Curcuma*, *Ginger*, *Centella* et *Aphloia*. Pour la caractérisation des plantes, l'approvisionnement est basé sur le paysannat, les prix appliqués à l'achat des matières premières sont plus ou moins stables, les respects des critères de durabilité des plantes et des normes de production sont relativement acceptables. Les aspects relatifs aux exportations sont en général respectés.

Concernant le Protocole de Nagoya, suite à la catégorisation des pratiques existantes de chaque entité concernée, il en découle une diversité d'actions et de perceptions méritant certains intérêts. Les nouvelles recherches sur les utilisations des plantes doivent faire l'objet de démarches supplémentaires.

Mots-clés : *Aphloia*- *Centella* - *Curcuma*- *Ginger*- Madagascar - Protocole de Nagoya .